



Division parcelle en zone nh

Par **delpozo**, le **24/06/2008** à **00:08**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une parcelle de terrain en zone NH sur laquelle est implanté une maison principale ainsi qu'une dépendance dans laquelle est déclaré 50m² de SHON.

Ai-je la possibilité de diviser ma parcelle et vendre une partie du terrain avec la dépendance?

Est-ce que la surface SHON déclarée dans la dépendance peut être conservée en surface habitable malgré la division du terrain?

Merci d'avance.

Par **quentin**, le **14/08/2008** à **13:14**

Bonjour delpozo,

Je suis dans le même cas que vous et je voulais savoir si vous aviez maintenant la réponse à votre question. Si c'était le cas pourriez-vous me la transmettre.

Merci d'avance.

Par **juliendu44**, le **16/08/2008** à **00:25**

Bonsoir pour répondre à votre question il faut se procurer le règlement du PLU ou du POS régissant votre ville ou commune.. ces documents sont disponibles en mairie.

Par **quentin**, le **16/08/2008** à **12:07**

merci julien de ta réponse mais le PLU de la commune en question reste vague. Je n'arrive pas à avoir de réponse précise. Si tu as des infos plus précises n'hésite pas à me les donner. Je suis du 44 aussi.
Merci d'avance.